Paris le 18 juillet 1857. 

Mon cher ami,

J'ai vu M. Lefèvre-Duruflé, sénateur, ancien ministre du Commerce, qui s'intéresse à mon fils. Il m'a demandé où en étaient ses affaires. J'ai été dans la nécessité de lui parler de vos bons offices, il vous connaissait de réputation. Je lui ai dit qu'il y a plus de trois mois, M. le secrétaire archiviste Dolley avait annoncé que mon fils avait été déclaré admissible, qu'il était bien appuyé, mais qu'il fallait qu'il attendît trois mois et qu'il travaillât dans son administration. J'ai ajouté que vous vous disposiez à revoir M. Dolley quand sont survenus les changements qui l'ont envoyé à Laval. Qu'est-ce que cela fait, a dit M. Duruflé, il fallait aller voir M. Longhaye qui a remplacé M. Dolley, et M. Baillière pouvait d'autant mieux le faire qu'il est attaché à la Banque, comme membre de l'Escompte, où M. Longhaye aurait eu quelque chose, ou il s'aurait ajouté et cela

nous aurait guidé. Je lui ai parlé de la démarche que vous alliez faire auprès de M. le Secrétaire général; il en a été très satisfait, et m'a dit de lui en communiquer le résultat aussitôt, parce qu'il agissait aussitôt. Je crois donc mon bon ami qu'il serait bon après cette visite à M. Mourant, d'aller demander des renseignements à M. Longhaye; vous vous informeriez à l'administration si c'est lui qui avait à Rouen la signature de madame de Germeny, parce que M. Lefèvre Ducrocq m'a dit que cela lui serait utile.

Je vous demande pardon du mal que je vous donne, mais j'ai la certitude que beaucoup de gens qui ont été placés et qui pour ceux-ci, il faut se remuer. Quand j'aurai des détails de vous, j'irai voir M. le sous-gouverneur de la Banque, Gautier.

Votre tout dévoué

A. Brierre de Boismont